



Compte-rendu : Conseil d'Administration du 18 octobre 2016

Etaient présents

Membres du CA : Frédéric BOUMIER, Séverine CHANU, Patrick LOPEZ, Bernard DIENN, Fabien PIONNEAU, Vincent FOLLIOU.

Excusés : Pierre AVENET, Jérôme BEGASSE, J-Michel MONNERIE, Olivier BOUVET

Président d'honneur : Robert GAYET

Invités: Jean-Philippe BINOIS, Damien CARRET, Didier RENAUT

Secrétaire administrative : Sylvie Aubry

Début de la réunion: 20h40

1) Validation du dernier CA : remarque sur le point salarial.

Concernant la demande d'augmentation du temps de travail de Sylvie Aubry, secrétaire, la phrase du compte-rendu précédent manque de clarté.

Proposition de reformulation :

Actuellement	Proposition d'évolution
Permanence le mercredi de 8h30-11h00 soit 2h30/semaine	Permanence le mercredi de 8h00-11h00 soit 3h00/semaine
	Echanges avec membres du bureau en fonction des besoins sur la base de 0h30/semaine (temps variable à répartir selon les besoins au cours de l'année)
Présence au CA/AG et saisie de compte-rendu + archivage en période de vacances scolaires Quota de 41h/an	Inchangé
Classement Convention collective en catégorie 3	Passage en catégorie 4

Le solde des heures supplémentaires (3h25) constatées à fin août, sera payé.

Le CA valide les changements au 1^{er} septembre 2016. Un avenant sera signé.

Ce point devra être validé lors du prochain CA.

2) Achat de tablette pour Aurélien Lebeurier **Approuvé à l'unanimité** Pierre Avenet s'en occupe.

3) Achat d'un ordinateur portable à usage du secrétariat **Approuvé à l'unanimité**

4) ASSA Tennis : L'association ne souhaite pas renouveler son adhésion. Il sera envoyé un courrier pour rappeler la règle en cas de nouvelle adhésion dans les années futures. J-Michel MONNERIE souhaite pouvoir rester membre du CA de l'OSPAC, comme l'ASSA Tennis ne sera plus adhérente, le CA lui propose le statut de personnalité qualifiée. **Approuvé à l'unanimité**

5) Présentation de l'avancement de la gestion des plannings

Il fallait un peu de temps et de compréhension pour se réapproprier l'organisation des plannings des ES. Pour Damien et Jean-Philippe, accord sur les propositions d'occupation de période de vacances de Toussaint. Pour Aurélien, son planning est très chargé en heures sur les périodes scolaires.

6) Projet de mise en place d'un règlement intérieur de l'OSPAC

Le but est de lister les décisions pour faciliter les passations et faire connaître les règles à tous. Ce règlement serait à usage interne (CA, membres et salariés) et à usage externe (relations avec les partenaires), il serait validé par le CA.

7) Mise en place d'un compte à Carrefour Market pour les petits achats de papeterie..., le code est utilisable par Sylvie Aubry et Frédéric Boumier.

8) Proposition de mise en place systématique de conventionnement entre l'OSPAC et ses partenaires.
Des conventions existent pour les TAP mais il n'y en a pas avec toutes les mairies, pour le foot au collège, il y a une convention par un seul collège. Les conventions peuvent être à l'initiative du partenaire ou de l'OSPAC. Il y a nécessité de clarifier cet outil et de pouvoir proposer une convention type, identique pour tous et à l'initiative de l'OSPAC. Dans cette volonté d'harmonisation et de clarification, il serait souhaitable d'établir une convention type avec l'ensemble des clubs ou associations adhérents.
Exemple : l'intervention de l'OSPAC avec l'Espace Jeunes n'est pas claire.
Dans le cadre de la réforme territoriale, il faudrait en profiter pour recalculer l'ensemble des activités et des interventions avec ses limites et préciser de se recentrer sur les actions des clubs. L'OSPAC n'est pas un centre de loisirs proposant des activités à caractères sportives, mais un office qui propose des services et des interventions de professionnels « éducateurs sportifs » envers les clubs demandeurs.
Peut-être que l'OSPAC doit redéfinir ses critères pour les interventions futures.

9) Point d'information sur l'évolution numérique de l'OSPAC

Mise en place des boîtes mails : il faut tester l'usage (voir avec Aurélien Lebeurier et/ou Pierre Avenet)

Mise en place du cloud : l'idée est de stocker l'ensemble des données à usage interne, le bureau du CA, accessible au secrétariat et potentiellement aux éducateurs avec des droits d'accès variable.

Gestion et vie du site internet : l'évolution du site vers du multi sites pour les associations. Il peut être proposé aux clubs via des prestations, coût à définir, à partager ou non, ... (demander à Pierre Avenet un avis sur le projet multi sites).

Rappel : le webmaster est Pierre Avenet, Aurélien Lebeurier alimente en informations.

Il va falloir activer le fonctionnement du site et l'alimenter régulièrement.

10) Proposition

Création d'un groupe de travail pour éclaircir l'existant et prévoir les réunions futures, les propositions de rencontre avec les communautés de communes, pouvoir anticiper sur la réforme et l'application des fonctionnements futurs dans le cadre de la réforme territoriale.

Il faut établir une trame de travail pour la fin de l'année (ex : proposition de RDV avec la comcom Liffré).

Il faut créer une fiche de travail avec les objectifs réels de l'OSPAC qui sera utile lors des futurs débats en présence des élus.

Il faut se rappeler que l'OSPAC est un ensemble de clubs, d'encadrants et de partenaires.

L'OSPAC doit garder sa neutralité et ses orientations.

Il est proposé à Robert d'apporter son aide et son expérience au sein de ce groupe : Frédéric Boumier, Robert Gayet et Vincent Folliot se rencontrent une 1^{ère} fois le 31/10/2016 à 17h30 au foyer.

➤ **Date du prochain CA non fixée**

Clôture de la réunion: 22h30

Signature :